



**CONSEIL D'ADMINISTRATION
de la CNBA**

**du 9 novembre 2012
Séance n ° 108**

Délibération n ° 1

**Approbation du compte rendu
du conseil d'administration n°107 du 4 septembre 2012**

Le compte rendu de la séance n° 107 du 4 septembre 2012 est approuvé tel qu'il figure ci-après par les membres du conseil d'administration.

Le 14 novembre 2012

Le Président de la Chambre Nationale
de la Batellerie Artisanale

Michel DOURLENT